

*Questions orales*

## ON DEMANDE UN CHANGEMENT DE POLITIQUE

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, maintes fois à la Chambre et aux comités parlementaires, nous avons exposé la politique du gouvernement. Je l'ai exposée très clairement à la Chambre il y a à peine dix jours lorsque les conservateurs ont présenté une motion d'opposition. Le gouverneur de la Banque du Canada a expliqué plus ample-ment notre position ce matin devant un comité parlementaire. Je n'ai rien à ajouter à ce qui a déjà été dit de notre politique à cet égard.

## LA RESPONSABILITÉ DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TAUX D'INTÉRÊT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, seule l'hypocrisie des conservateurs qui avaient majoré les taux d'intérêt à quatre reprises en autant de semaines lorsqu'ils étaient au pouvoir l'emporte sur l'ineptie du gouvernement en matière d'économie.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Pour une fois, les Tories se soucient un peu de cette hypocrisie et je suis heureux de le constater.

Hier, le ministre a déclaré que le gouvernement ne préconisait pas une politique de cherté de l'argent; aujourd'hui, pour la cinquième semaine consécutive, la Banque du Canada a haussé ses taux d'intérêt. Cela signifie des coûts plus élevés pour les agriculteurs, les petites entreprises et les propriétaires de maison. Le ministre reconnaîtra-t-il enfin que le cabinet fédéral et le ministre des Finances doivent assumer la responsabilité constitutionnelle de la politique en matière de taux d'intérêt? Usera-t-il de son autorité pour renverser cette politique de taux d'intérêt élevés, tellement préjudiciable pour les Canadiens?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai dit à la Chambre hier que le gouvernement ne cherche pas à augmenter le loyer de l'argent. Il veut plutôt maintenir les taux d'intérêt aussi bas que possible.

Je rappelle à mon honorable ami que, jusqu'à midi aujourd'hui, pour autant que je sache, cinq des six principales banques au Canada avaient encore un taux préférentiel un demi point inférieur au taux préférentiel aux États-Unis, qui est de 11.5 p. 100. Une des banques principales se maintient au niveau américain depuis quelques jours.

J'ai déjà signalé au député qu'on ne peut compter maintenir longtemps les taux d'intérêt au Canada à des taux inférieurs à ceux des États-Unis. Telle est ma politique. C'est là le point de vue que partage le gouverneur de la Banque du Canada.

Je répète à mon honorable ami que nous n'avons pas adopté une politique d'argent cher; nous nous efforçons de maintenir les taux d'intérêt aussi bas que possible au Canada.

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, je demande au ministre de cesser de rouler les Canadiens.

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, depuis cinq semaines d'affilée les taux d'intérêt montent. Aux termes de la constitution, le gouvernement a les pouvoirs et la compétence pour agir, mais le ministre veut nous faire croire qu'il n'a pas pour politique d'augmenter les taux. Pourtant, les Canadiens savent que c'est la politique du ministre, nous le savons également et tout le monde réclame un changement de politique.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Le ministre sait très bien que la dernière fois que nous avons vécu une pareille expérience, il y a environ deux ans, les résultats ont été désastreux pour tous les Canadiens. Loin de croître, l'économie a reculé; loin de diminuer, le nombre des chômeurs a augmenté et les faillites commerciales se sont multipliées. Le ministre voudrait-il cesser de nous répéter son vieux refrain démodé et modifier sa politique?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je n'ai jamais affirmé que cela échappait à notre compétence; au contraire, j'ai admis que la politique monétaire et fiscale relevait de l'autorité du gouvernement, plus précisément du ministre des Finances. Je n'ai jamais tenté de confier cette responsabilité à quiconque, et sûrement pas au chef du Nouveau parti démocratique. Cependant, qu'il sache encore une fois que nous ne préconisons pas une hausse des taux d'intérêt. Nous visons plutôt à maintenir les taux d'intérêt le plus bas possible et à favoriser la croissance économique.

● (1430)

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, le ministre aura bien du mal à expliquer comment les taux d'intérêt peuvent monter de jour en jour, de semaine en semaine, sans que le gouvernement ait pour politique d'encourager cette tendance. Le ministre sait bien que s'il voulait que les taux d'intérêt soient vraiment bas, il pourrait téléphoner au gouverneur Bouey pour lui dire de renverser cette tendance. Mais il ne l'a pas fait parce qu'il approuve les taux d'intérêt élevés. Voilà la vérité.

## ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CONTRÔLER LES TAUX D'INTÉRÊT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** J'attire l'attention du ministre sur les faits qui lui ont été signalés aujourd'hui et qu'il connaissait déjà. Il y a en Europe des pays limitrophes où les taux d'intérêt sont très différents. Il se trouve que les pays où les taux d'intérêt sont bas ont une croissance plus rapide que ceux où les taux d'intérêt sont élevés. Pourquoi le gouvernement ne suit-il pas l'exemple de ces pays qui appliquent une politique favorable aux faibles taux d'intérêt, ce qui assure une croissance plus rapide et de meilleures possibilités d'emploi pour leurs citoyens, au lieu de laisser les États-Unis dicter nos taux d'intérêt et de laisser le gouverneur Bouey emboîter aveuglément le pas?